

# Compagnie Odasse

## « *Les PiR'atés* »

Avec leur «Radeau Pirate», Captain Dock et Mouss déambuleront là où vous le désirez : Parmi vos invités, votre clientèle, la foule. Nos 2 corsaires seront accompagnés tout au long de leur présence par une ambiance sonore appropriée ; sur le thème de la piraterie.

La comédie sera bien présente et souvent en interaction avec le public. Ainsi, tel enfant (ou même adulte) se retrouvera au gouvernail ; coiffé d'un tricorne de timonier. Tel autre spectateur dressera le pavillon ; un drapeau rouge ou noir pour un cérémonial piratesque. Et c'est là, en général que les accompagnants photographieront nos apprentis marins et moussaillons.

Outre la comédie omniprésente, de l'animation magique sera proposée et toujours avec des accessoires et historiettes se rapportant : au bateau, à des voyages extraordinaires, à la thématique des pirates.

De l'animation pédagogique aura sa place ; tout en restant très ludique. Pour exemples : Apprendre à faire quelques nœuds marins simples. Les bases de l'utilisation d'une boussole ; pour la recherche d'un trésor...

L'ensemble de l'animation sera prétexte à une remise de cadeaux diverses : des morceaux de filin pour l'apprentissage des nœuds marins avec «parchemin» explicatif, de fausses pièces de trésor, ou encore des caches œil ; par exemples.

**Artistes** : 2 comédiens en costumes de « Pirate ».

**Durée de la prestation** : 2 x 30 minutes ou 3 x 30 minutes ou 4 x 30 minutes.

**Lieu d'évolution** : Spectacle mobile, pouvant se jouer partout, sur tous terrains plats.

**Loge** :

Dimension supérieure à 3 m<sup>2</sup> ; pour 2 artistes.

Un point d'eau et des sanitaires à proximité, disposant d'au moins une prise électrique, 2 tables, 2 chaises, 2 miroirs et 1 portants.

Prévoir un petit catering avec boissons.

La loge devra être mise à disposition des artistes au moins deux heures avant les représentations et une heure minimum après. Loge fermant à clé ou gardiennage durant les représentations.

**Stockage « Radeau Pirate »** :

*Sous abri*. Hauteur sous plafond de 2,20 m minimum, largeur : 1 m et longueur : 2,50 m en rez-de-chaussée.

**A proximité immédiate** :

- Du **fourgon** (hauteur : 2,43 m) pour le déchargement et le chargement du matériel.
- De la **Loge**.
- Du **lieu des représentations**.

L'ensemble situé à une distance de marche raisonnable du lieu des représentations.

**Transport** :

Les déplacements dits locaux (59, 62) sont inclus dans les tarifs.

**Hébergement et restauration des artistes** :

Lors de contrats locaux (59, 62), prévoir un repas chaud pour 2 comédiens.

Dans les autres cas, prévoir hébergement (Hôtel 2 étoiles minimum) et restauration (repas chauds) en fonction des horaires des représentations, du kilométrage, du déplacement.